

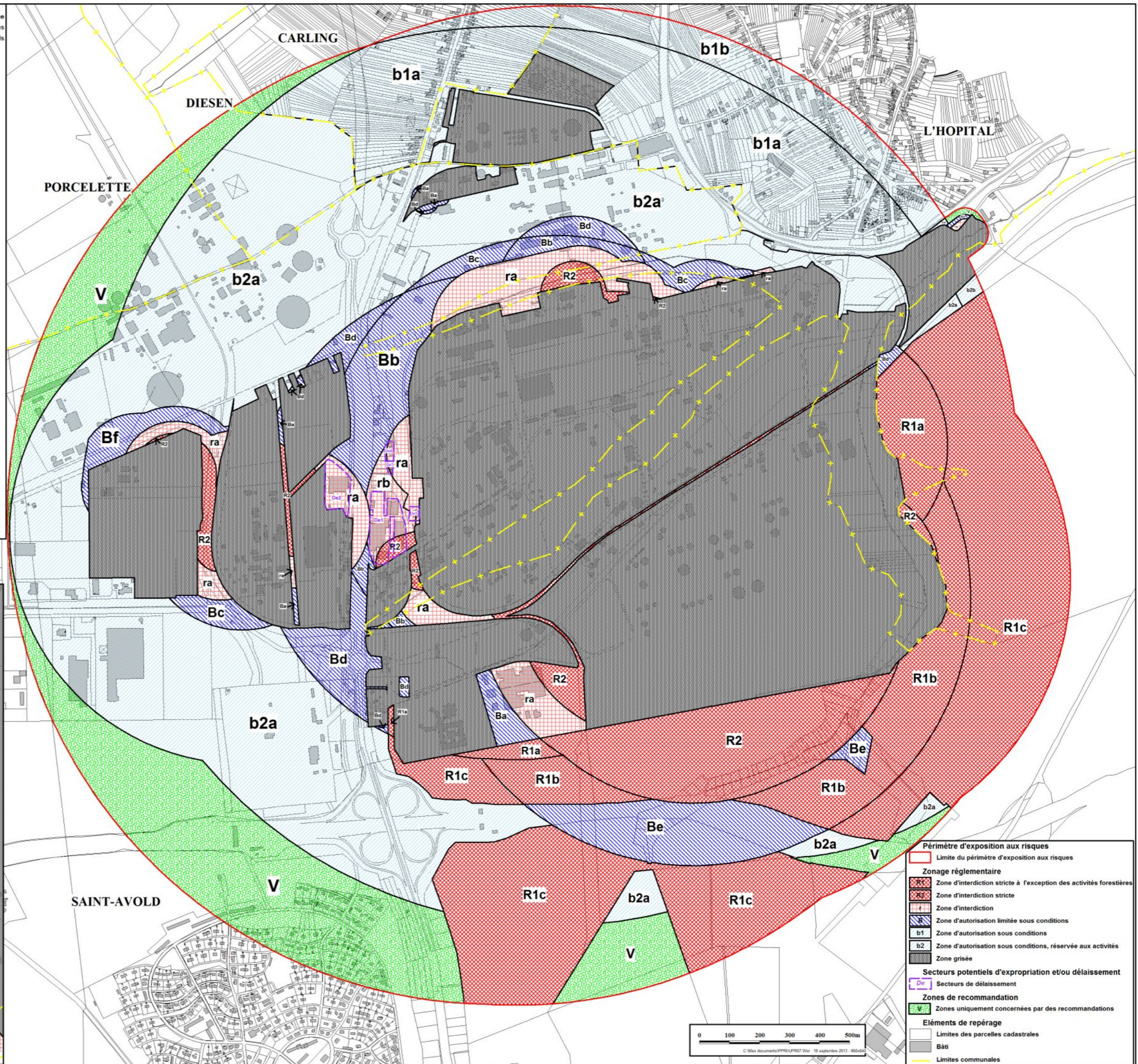
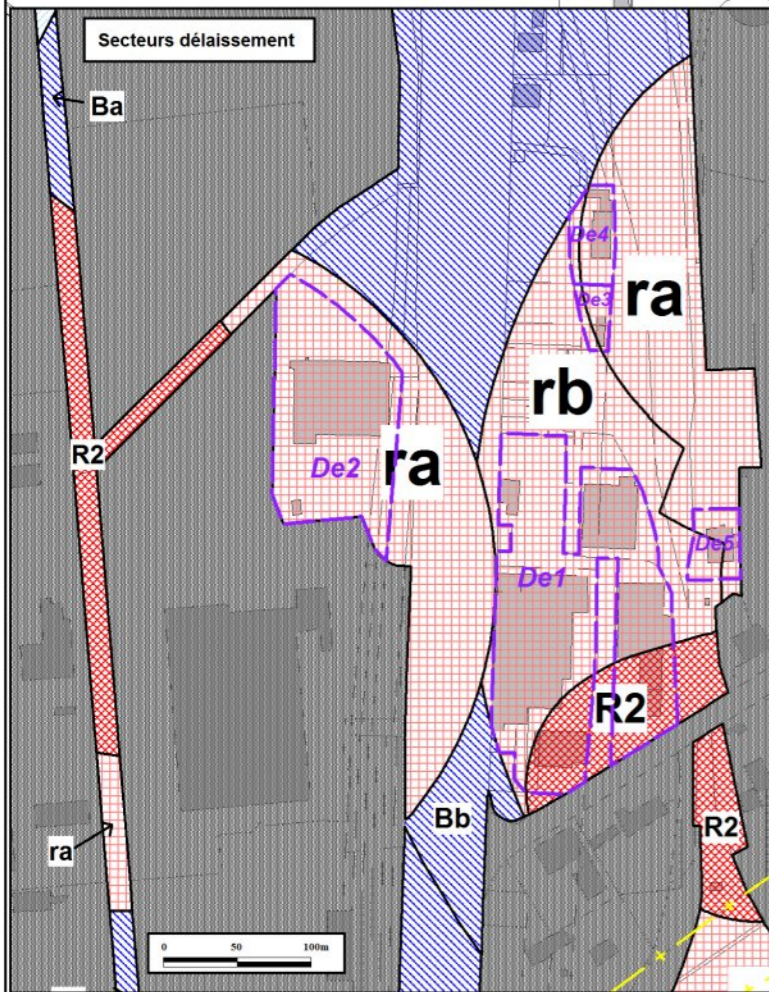
Communes de  
**SAINT-AVOLD, CARLING, L'HOPITAL,  
DIESEN, PORCELETTE**

## PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

*Plate-forme pétrochimique de Saint-Avold Nord*

PRESCRIPTION A.P. n°2009-DEDDIC-80 du 26 mars 2009  
ENQUETE PUBLIQUE du 16 mai au 17 juin 2013  
APPROBATION A.P. du 22 OCT. 2013

Vu pour être annexé à mon arrêté n° 2013-DLP-BUPE-237  
du 22 OCT. 2013  
Le Préfet,  
par délégué,  
Le Secrétaire Général,  
Olivier du CRAY.



	Périmètre d'exposition aux risques
	Limite du périmètre d'exposition aux risques
<b>Zonage réglementaire</b>	
	Zone d'interdiction stricte à l'exception des activités forestières
	Zone d'interdiction stricte
	Zone d'interdiction
	Zone d'autorisation limitée sous conditions
	Zone d'autorisation sous conditions
	Zone d'autorisation sous conditions, réservée aux activités
	Zone grisée
<b>Secteurs potentiels d'expropriation et/ou délaissement</b>	
	Secteurs de délaissement
<b>Zones de recommandation</b>	
	Zones uniquement concernées par des recommandations
<b>Éléments de repérage</b>	
	Limites des parcelles cadastrales
	Bâti
	Limites communales